



Élection du 1^{er} au 8 décembre 2022 au Comité Social d'Administration Ministériel

Cette élection se déroule par voie électronique, comme en 2018, pour de nouvelles instances instaurées par la Loi de Transformation de la Fonction Publique (LTFP) du 6 août 2019.

Le comité technique ministériel (CTM) laisse la place au comité social d'administration ministériel (CSAM), qui devient l'instance en charge des textes régissant la vie des agents.

En lieu et place du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) qui fut déterminant sur la période de crise que nous venons de traverser, la Loi de Transformation de la Fonction Publique met en place une commission technique, émanation du CSA, la Formation Spécialisée (FS).

Cette nouvelle élection établit pour les quatre années à venir, la représentativité des fédérations syndicales au Comité Social d'Administration Ministériel (CSAM) et au Conseil National de l'Action Sociale (CNAS).

Avec 19% de voix aux dernières élections professionnelles de 2018, la Fédération des Finances FO a largement prouvé sa représentativité auprès des personnels des ministères économiques et financiers.

Les attaques contre les fonctionnaires des ministères économiques et financiers se sont accumulées et accélérées.

FO Finances a su rester ferme sur ses revendications, en défendant les intérêts matériels et moraux des agents, tout en étant toujours ouvert au dialogue social.

VOTEZ ET FAITES VOTER FO



chacun pour tous avec



FO FINANCES, un syndicalisme de résultats :

- ✚ Présence permanente, tout au long de la **crise sanitaire**, pour renforcer votre protection dans l'exercice de vos missions,
- ✚ Signature d'un accord sur le **télétravail**,
- ✚ Participation de l'Etat employeur à votre **protection sociale complémentaire**, à hauteur de 15€ depuis le 1^{er} janvier 2022,
- ✚ Maintien d'une politique ministérielle de **santé et sécurité au travail** dotée d'un budget spécifique,
- ✚ Maintien d'un réseau départemental de l'**Action sociale** et des instances dédiées CDAS et CNAS,
- ✚ Pérennité de **centres de vacances** gérés par l'EPAF,
- ✚ Elaboration d'un **plan stratégique de formation**, pour la première fois depuis 15 ans,
- ✚ Engagement ministériel de réviser les conditions d'octroi du **droit à pension de l'IMT** au prorata-temporis.

FO FINANCES revendique :

- ✚ La **défense d'un service public** républicain ambitieux, seul garant de l'égalité de traitement des citoyens sur l'ensemble du territoire,
- ✚ Le **maintien du Statut** général de la Fonction Publique et de ses statuts particuliers,
- ✚ Un **recrutement** à la hauteur des missions exercées par les agents des ministères économiques et financiers,
- ✚ L'**amélioration des conditions d'emploi** des contractuels et la titularisation pour ceux qui la souhaitent,
- ✚ Une **revalorisation** immédiate du point d'indice,
- ✚ Un régime de **retraite** par répartition, avec une pension basée sur les six derniers mois d'activité,
- ✚ L'**intégration des régimes indemnitaires** dans le calcul des droits à pension,
- ✚ Une **reconnaissance** de la technicité des agents, par des plans de promotions exceptionnels,
- ✚ Une harmonisation et une **revalorisation** de l'indemnité mensuelle de technicité (IMT), à hauteur de 150€,
- ✚ Une politique d'**hygiène, de sécurité, de santé au travail** à la hauteur des besoins des agents et le retour d'une instance dédiée : le CHSCT,
- ✚ Une **action sociale ministérielle** de haut niveau au service de tous les agents,
- ✚ La **revalorisation** des titres restaurants à 10€,
- ✚ Le droit à une **protection sociale complémentaire** solidaire et intergénérationnelle,
- ✚ Une **formation** professionnelle effective tout au long de la carrière,
- ✚ Une véritable **égalité professionnelle** femme-homme que ce soit en termes de carrière, de promotion et de salaires,
- ✚ Des actions constantes **contre les discriminations et les violences morales, sexistes et sexuelles**,
- ✚ L'amélioration du déroulement de **carrière** des personnels handicapés,
- ✚ Le **déploiement du télétravail**, sur la base du volontariat, selon une approche organisationnelle, préservant le collectif de travail et instaurant une répartition des tâches équitable entre agents présents et à distance.

VOTEZ ET FAITES VOTER FO



chacun pour tous avec